



PROCÈS VERBAL - POLE ARBITRAGE

VENDREDI 20 DECEMBRE 2024

Présents : Benjamin HAUTIER (Responsable Pôle Arbitrage et secrétaire de séance), Aubin SOLER (Président CDA), Quentin BERTHELET (Vice-Président en charge du Pôle Promotion de l'Arbitrage), Jonathan BLONDY (Président de District), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), José DA SILVA (Représentant des arbitres au Comité Directeur), Christelle BIBIE, Nathalie LONGUEVILLE, , Emeline NIERICHLO, Serge BATTOU, Didier BOUYNE, Victor DELACOUR, Arnaldo DOS SANTOS, Pascal GRAULIERE, Thierry JACQUEMET.

Invité : Jean Marc LALET (Commission Sportive Jeunes) et Mahdi MANAA (Développement Futsal).

Excusés : Camille KHIAL et Serge VESSOT (Raison professionnelle), Cyrille DELAFORGE, Dimitri DELERUE, Tom-Elie MATHIEU et Jérôme POTIER (Raison familiale), Théo LE DEVEHAT (Raison scolaire) et Mathieu DE MATOS (Représentant de la commission technique).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

OUVERTURE PAR LE RESPONSABLE DU PÔLE ARBITRAGE

Benjamin HAUTIER souhaite la bienvenue aux présents, ravi de retrouver la majorité des membres à quelques jours des fêtes de fin d'année et après six premiers mois intenses. Il ouvre les débats.

INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

État civil :

Le Pôle Arbitrage a une pensée pour l'ensemble des officiels ayant perdu un proche cette année, et notamment Pierric FAYARD et Dominique VIRECOULON, récemment touchés.

Des félicitations sont également adressées à Mahdi MANAA et son épouse pour la naissance de la petite Alya.

Affectation :

- Fabrice ROUSSEAU (AS NONTRON SAINT PARDOUX) a souhaité devenir arbitre assistant spécifique. Après discussion, il est proposé d'accéder à sa demande, mais uniquement sur les compétitions jeunes pour le moment.

- Le cas de Lucas MARLIER (LIMENS JSA) est ensuite évoqué. Ce dernier travaille dans l'Allier (03) et a sollicité le Pôle Arbitrage afin de pouvoir arbitrer dans les deux Districts. Après renseignements auprès du Service Juridique de la LFNA, confirmation a été faite de la possibilité juridique. Cependant, chaque District doit alors statuer sur le principe. Il est donc proposé aux membres que Lucas MARLIER soit rattaché prioritairement à la Dordogne, et observé en Dordogne (une observation sur trois déjà réalisée) mais puisse officier dans l'Allier quand il est en période d'activité professionnelle.

Proposition acceptée à 14 voix pour, 1 abstention. Cet accord est subordonné au fait que le District de l'Allier valide ces « échanges » dans un PV de commission.

- Raphaël MAFFIOLETTI (AS CHAMPCEVINEL) a repris l'arbitrage début décembre après plusieurs mois d'arrêt. Son indisponibilité étant échue, celui-ci a été convoqué à passer son test physique le 7 décembre 2024 pour un premier essai en D1. Ce dernier a souhaité ne pas prendre part à son test



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



physique. Au regard de cette situation, il est donc fait application du Règlement Intérieur du Pôle Arbitrage avec une rétrogradation administrative au niveau immédiatement inférieur, soit en catégorie D2. Il est intégré à la poule B.

Proposition acceptée à 12 voix pour. Nathalie LONGUEVILLE (licenciée à l'AS CHAMPCEVINEL), et José DA SILVA ainsi que Pascal GRAULIERE (arbitres D2 – Poule B) ne participent pas au vote.

Test physique 2025/2026 :

Des discussions s'installent autour de la réévaluation du test physique proposé aux arbitres des catégories D1 et D2. Après des discussions pertinentes où chacun pourra exprimer son opinion, il est proposé de revoir le nombre de répétitions à la baisse pour passer à 25 répétitions au lieu de 30.

Proposition acceptée à 13 voix pour, 1 abstention, 1 contre.

Remerciements :

De sincères remerciements sont adressés au Comité Directeur du District Dordogne Périgord pour les dotations vestimentaires remises ce jour. Le Président du District précise que les dotations ont été ajustées (survêtement et tee shirt pour les membres du Pôle Arbitrage 24) et doudoune d'hiver pour les observateurs et délégués.

POLE PROMOTION ARBITRAGE ET LABEL ARBITRAGE 2025/2026

Quentin BERTHELET, présent en audioconférence présente une première esquisse du projet Label Arbitrage qui devra voir le jour à l'aube de la saison 2025/2026. Le projet sera présenté plus en détail lors de la prochaine réunion du Pôle Arbitrage.

LABEL ARBITRAGE :

1- Mise en place label pour saison prochaine.

2- Critères à valider définitivement d'ici février.

3- Intervention dans les clubs pour valider le Label mais comment ?

Interventions de 30 minutes sur une catégorie dans le cadre du Programme Educatif Fédéral sur les catégories des tout petits (U9/U11/U13), interventions groupées avec des catégories plus âgées sous une forme différente. Réurrence des visites à planifier.

4- Financement et logistique ?

5- Suivi, validation et renouvellement ? Crash test sur deux ou trois clubs structurés, ce qui constituera un laboratoire d'expérience pour mise en place structurée à la rentrée 2025.

Jonathan BLONDY précise que deux options sont envisagées au niveau du financement, à savoir la mise en place de chargés de mission départementaux ou le recrutement d'un CTDA (sur deux départements) avec un reste à charge de 7/8000€, une fois déduit les subventions fédérales présentées récemment.

POINT POLE PROMOTION DE L'ARBITRAGE :

A date, 70 accompagnements ont été réalisés avec un gros travail de Dimitri DELERUE, et beaucoup d'accompagnateurs très investis et réactifs à chacune des demandes. L'objectif des 209 accompagnements reste bien entendu en tête.

Une formation à destination des accompagnateurs est envisagée pour le 24 janvier 2025. Celle-ci se déroulerait le même soir que la formation d'arbitre capacitaires, si le nombre de bénévoles est suffisant. L'objectif de la formation est de pouvoir aller plus loin sur les rapports et donner de vrais conseils, en imaginant une banque de données de conseils à mettre dans les rapports. La disponibilité des salles



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



devra être étudiée avec le secrétariat après leur semaine de congés et un sondage WhatsApp mis en place pour les bénévoles disponibles.

Certains week-ends ont vu une douzaine d'accompagnements, et donc beaucoup de rapports à traiter pour Bastien FRISCIA. Malgré un rythme soutenu, celui-ci aura réussi une bonne prise en main des outils et de la mission.

Quentin BERTHELET souhaite qu'un membre du Pôle soit clairement impliqué dans l'organisation du stage du 8 février aux côtés de Victor DELACOUR et d'Emeline NIERICHLO.

Le volet communication est plus calme actuellement, le District ayant un fort besoin de communiquer sur d'autres sujets prioritaires, le Pôle Arbitrage s'est volontairement mis en retrait hormis la FIA2. Des supports de communication sont prévus pour la rentrée. Théo LE DEVEHAT progresse régulièrement avec l'aide de Noé RASPADO que l'on remercie.

MÉDAILLES 2024/2025

Une liste de possibles récipiendaires est proposée au vote des membres présents pour les médailles du bénévolat 2024/2025. Cinq médailles sont allouées au Pôle Arbitrage.

Après discussion, il est proposé Quentin BERTHELET (famille des Observateurs), Jacques DUMAS (famille des Délégués), Mathilde DELANNES (ex arbitre), Xavier MORTASSAGNE et Patrick PRADELOU (arbitres en activité).

POINT FORMATION

Victor DELACOUR revient sur le cours décentralisé n°2 qui a vu la présence de 78 arbitres sur trois secteurs. Les actes principaux de travail étaient autour des placements sur remise en jeu, de l'approche disciplinaire et de la gestion de conflit. Les deux premiers cours sont disponibles sur le site du District.

La communication est bien meilleure depuis octobre et l'organisation est plus pertinente avec trois secteurs pour le moment, en corrélation avec les moyens humains disponibles au sein du Pôle Arbitrage.

Il évoque l'envoi de 30 questions Evalbox avant les fêtes de fin d'année par mail.

Le cours décentralisé n°3 sera axé autour de questions ouvertes, d'analyse vidéo dans les surfaces de réparation et une relance administrative sur l'importance de ne pas faire arbitrer de mineurs en tant qu'arbitre assistant.

Les formateurs font remonter le besoin d'une réponse claire, non sujette à interprétation sur les vidéos pour une meilleure uniformité.

ORGANISATION DES STAGES A VENIR

POLE PROMOTIONNEL – 11/01/2025

Le support est prêt, Victor DELACOUR transmettra les impressions au secrétariat du District.

Il se renseigne par ailleurs auprès du club de l'US MUSSIDAN SAINT MEDARD pour accueillir le stage.

Le repas serait pris en charge par le club.

Les formateurs suivants seraient présents : Victor DELACOUR, Pascal GRAULIERE, Serge BATTOU, Émeline NIERICHLO et Benjamin HAUTIER.

POLE ARBITRAGE DU 20.12.2024

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



JOURNÉE COHÉSION JEUNES, FÉMININES ET STAGIAIRES – 08/02/2025

L'activité bowling fonctionnant très bien, il est proposé de la reconduire. Emeline NIERICHLO s'occupera du devis dans les meilleurs délais possibles. Un sondage WhatsApp sur les groupes va être proposé pour connaître le nombre de présents estimé.

Le programme est à définir entre Victor DELACOUR, Emeline NIERICHLO et une personne du Pôle Promotion de l'Arbitrage.

FORMATION ARBITRES CAPACITAIRES – 24/01/2025

Celle-ci aura lieu au District. José DA SILVA et Serge BATTOU seraient disponibles. Il faudrait une personne supplémentaire éventuellement suivant les inscriptions de bénévoles.

Jean Marc LALET alerte sur l'importance soit d'allonger la formation soit de voir pour envoyer du contenu supplémentaire.

POINT DÉSIGNATIONS

Serge BATTOU, qui a repris les désignations Séniors évoque un souci pour le moment avec la géographie du Département, ce qui lui crée quelques difficultés. Des désistements de dernière minute n'aident pas non plus son travail, malgré des sanctions administratives plus nombreuses que jamais (déjà douze depuis septembre).

Il évoque la demande d'Alexandre DELAGE d'être désigné avec Benoît FOUCHET pour des raisons financières. Proposition acceptée à l'unanimité (pas chaque week-end mais une fois sur deux)

Didier BOUYNE évoque le même souci de connaissance du territoire notamment avec les noms des groupements de jeunes, pas toujours facile à localiser.

Les deux remercient leurs tuteurs pour la transmission et le soutien apporté.

POINT OBSERVATIONS

Les observations avancent très bien avec un gros coup d'accélérateur en novembre.

D1 – 19 observations sur 33 / D2 – 17 observations sur 27 en poule A et 13 sur 27 en poule B

D3P – 20 observations sur 38 / D3NP – 11 observations à date

AAG1 – 9 observations sur 14 / AAG2 – 7 observations sur 16.

RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT FUTSAL

Mahdi MANAA, invité, a travaillé durant un mois et demi auprès des arbitres de Futsal afin de faire évoluer la pratique Futsal (étude de terrain, échanges téléphoniques, visioconférence et observation test).

Points positifs :

Arbitres passionnés, bon état d'esprit du groupe et volonté d'améliorer leur niveau par la formation.

Marges de progression :

Effectif insuffisant pour couvrir toutes les rencontres.

Lieux de rencontres exposés dans le Département.

Peu de formations et donc lacunes importantes dans les lois du jeu.

POLE ARBITRAGE DU 20.12.2024

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Solutions :

- Attirer de nouveaux arbitres et fidéliser les actuels.
- Augmentation du forfait match (38€ actuellement à faire évoluer autour des 50€).
- Trouver des sponsors pour limiter le surcoût pour les arbitres.

Jonathan BLONDY précise que sur la notion des indemnités, ce serait un mauvais signal de différencier l'indemnité versée aux deux arbitres, mais en revanche il se dit favorable à une augmentation du forfait. Celle-ci sera proposée dès le mois de janvier 2025.

Mahdi MANAA est remercié chaleureusement pour son travail, et est invité à préparer une formation pour la rentrée, pour les nouveaux arbitres intéressés et pour les arbitres en titre.

PAROLE A L'UNAF24 – PATRICK BUFFIERE

Patrick BUFFIERE se dit ravi que le Pôle Arbitrage reste à l'écoute des difficultés de ses arbitres, notamment vis-à-vis du test physique.

Il remercie les personnes présentes à la soirée choucroute organisée récemment. Il évoque la difficulté pour l'association de faire rentrer de l'argent comparativement à quelques saisons en arrière mais il s'engage à ce qu'en début d'année la dotation sac soit finalisée.

Il déplore la non-adhésion d'une partie des arbitres mais surtout de certains membres du Pôle Arbitrage.

La prochaine soirée magret frites sera organisée le 25 janvier au District pour un prix de 22€.

PAROLE A JONATHAN BLONDY, PRÉSIDENT DU DISTRICT

Jonathan BLONDY félicite Ingrid NIERICHLO pour sa sélection sur le stage Interligues de début février. Il fait remarquer que les arbitres sont payés sous sept jours, le travail de Marie Annick DUJARRI est remarquable et à souligner. Benjamin HAUTIER s'y associe, mettant en avant une satisfaction du corps arbitral.

Il évoque les devoirs des arbitres qui ne sont pas toujours respectés, déplorant que les deux plus grosses sanctions cette saison soient adressées à des arbitres avec onze et huit mois de suspension. Il réitère sa confiance au Pôle Arbitrage et soutient chacune des sanctions prises, souhaitant une intégrité totale du corps arbitral.

Il évoque les communiqués récents contre les violences, rappelant que les arbitres doivent y contribuer afin d'assainir le football de façon profonde. Il évoque l'achat de bâches de sensibilisation pour les clubs avec recherche de partenariats.

Des observateurs anonymes seront envoyés sur les plateaux de jeunes dès février afin de constater les dérives au bord des terrains touchant malheureusement nos terrains de plus en plus tôt.

A l'occasion des finales de fin de saison, il est acté l'achat de trophées et de tenues d'arbitres floquées pour l'ensemble des arbitres.

Pour la saison 2025/2026, il est envisagé la possible remise en place « d'observation » sur la personnalité et la condition physique par les clubs en D1 et D2.

POLE ARBITRAGE DU 20.12.2024

Page 5 | 6

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



TOUR DE TABLE

Arnaldo DOS SANTOS souhaite que les accompagnateurs soient bien formés sur leur rôle afin de bien différencier observation et accompagnement. Benjamin HAUTIER répond que la formation envisagée le 24 janvier doit justement répondre à cette problématique.

Serge BATTOU évoque le contrôle des dirigeants inscrits sur la FMI. En région parisienne, cela se faisait sur le banc avant la rencontre. Il lui est confirmé que les arbitres sont censés le faire dans les vestiaires.

Didier BOUYNE évoque la non fourniture de justificatif par Théodore KOLESNIKOFF suite à son indisponibilité de dernière minute le 14 décembre. Un courrier va lui être adressé au retour du secrétariat. Un échange s'installe au sujet de la non désignation d'arbitres sur certains clubs, non à jour des frais d'arbitrage auprès de l'instance. Jonathan BLONDY confirme qu'un point de situation sera fait début janvier.

Jean Marc LALET, invité, se réjouit de pouvoir faire remonter des informations vis à vis des compétitions jeunes. Il est heureux de voir que le travail continue avec autant de qualité, et de nombreux accompagnements en jeunes. Il aimerait que des éducateurs puissent accompagner certains arbitres stagiaires. Dimitri DELERUE se mettra en contact avec lui afin d'obtenir quelques noms d'éducateurs intéressés.

Nathalie LONGUEVILLE évoque la nécessité de vider l'actuel bureau CDA pendant les vacances. Il est décidé que l'opération sera réalisée le samedi 28 décembre 2024 à partir de 9h30. Elle évoque des rapports de meilleure qualité depuis que les rappels ont été faits en commission.

Thierry JACQUEMET demande l'envoi des rapports des délégués, l'envoi par le secrétariat étant aléatoire. Jonathan BLONDY s'engage à le rappeler au secrétariat. Il évoque les désignations de Jacques DUMAS. Benjamin HAUTIER l'informe que Jacques doit chaque semaine fournir ses disponibilités géographiques et les matchs ayant un intérêt pour un délégué en jeunes. S'il effectue cette remontée, nécessaire sera fait pour ses désignations.

Le Responsable du Pôle Arbitrage,
(Secrétaire de séance)
Benjamin HAUTIER

Le Président de CDA,
Aubin SOLER